



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Charente-Maritime

SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES ET MARAIS D'AUNIS
1 ter, rue de la procession
17170 COURCON

LUNDI 10 JUIN – 16H00
A AIGREFEUILLE D'AUNIS

LISTE DES DELIBERATIONS

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Désignation du secrétaire de séance

DECIDE de désigner Marie-Claude BILLEAUD pour remplir cette fonction.

Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 27 mars 2024

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2024.

Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00

FONCTION PUBLIQUE

3. Création d'un emploi permanent – Cadre d'emploi des Ingénieurs

APPROUVE la création d'un poste d'Ingénieur et d'Ingénieur Principal (catégorie A), afin de pourvoir à toute éventualité de candidats

AUTORISE Madame la Présidente à procéder au recrutement afin de pourvoir le poste d'un fonctionnaire titulaire ou stagiaire ou faute de candidat par un agent contractuel selon les conditions énoncées ci-dessus ;

DIT que les crédits correspondants seront prévus au budget principal.

Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00

4. Fermeture du poste non pourvu de Rédacteur

APPROUVE la fermeture du poste non pourvu de Rédacteur Territorial.

Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00

5. Tableau des effectifs – modification

MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence ;

DECIDE d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges du Directeur nommé dans cet emploi seront inscrits au budget.

Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00

COMMANDE PUBLIQUE - FINANCES LOCALES

6. Convention de délégation – maîtrise d’ouvrages – télémessure et télégestion pour le Curé

DONNE un avis favorable sur le projet de convention de délégation,

APPROUVE les termes de la convention relative à cet objet ;

AUTORISE Madame la Présidente à signer ladite convention et à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif et financier de la présente délibération.

Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00

7. P.T.G.E. -Accord cadre d’études – Marché subséquent n°2 – Avenant de modification du montant du marché

APPROUVE la passation d’un avenant (n°2) d’augmentation du montant maximum du marché subséquent n° 2 signé avec le prestataire dans le cadre de la concertation du PTGE.

AUTORISE sa Présidente à prendre toutes dispositions pour la mise en œuvre de cette décision et signer tous documents s’y rapportant.

Vote : pour : 10, contre : 00, abstention : 00